

Covid-19 : pour faire face à la crise, accompagnons l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

11 propositions pour un plan de relance adapté aux enjeux de financement de l'ESS

Paris, le 22 avril 2020 - *Finansol a mobilisé ses membres afin que la finance solidaire soit un outil et un levier important des plans de relance en préparation. L'enjeu est de taille : il s'agira pour l'ensemble des acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) de faire face à la récession et à la crise financière tout en continuant de jouer pleinement leur rôle d'utilité sociale ou environnementale au service de nos concitoyens.*

Finansol formule 11 propositions ([détaillées ici](#)), qui ont été communiquées au Conseil Supérieur de l'ESS et au Haut-Commissariat à l'ESS et à l'Innovation Sociale (HCESSIS), engagés eux aussi pour s'assurer que l'ESS bénéficie des mesures visant à relancer l'économie. Plus que jamais la finance solidaire doit être développée avec une vision de long terme, pour relever collectivement les défis sociétaux, écologiques et sanitaires.

Pourquoi la finance solidaire et l'ESS participent-elles aux enjeux de la reprise économique ?

La France et le monde vont devoir faire face dans les prochains mois aux conséquences économiques et sociales d'une crise sanitaire qui a brutalement paralysé l'économie mondiale.

Dans ce contexte, les entreprises de certains secteurs particulièrement exposés (transport et loisirs, commerce non alimentaire, tourisme et restauration...) vont rencontrer d'énormes **difficultés à redémarrer**. Les **entreprises sociales, solidaires et écologiques sont, elles-aussi, déjà exposées à des risques financiers** qui pourraient avoir des conséquences désastreuses pour leurs activités et leurs milliers de bénéficiaires: un certain nombre sont restées actives durant la période de crise avec un personnel réduit compte tenu de leur objet social ou médico-social ; certaines ont perdu une partie des dons qui leur parviennent d'habitude ; le versement de subventions a été différé ; la passation des contrats publics a été reportée... ; sans compter l'effondrement des marchés financiers qui a gravement perturbé l'activité des fonds d'investissement solidaires ou à impact et pourrait modifier provisoirement les comportements d'épargne et d'investissement.

Les plans de relance en préparation en France et dans l'Union européenne devront prendre pleinement en compte ces risques et comporter des **outils adaptés au secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**, y compris les fonds d'investissement. Un premier objectif est de permettre aux acteurs de survivre à la crise tout en poursuivant leurs activités d'utilité sociale dans les mois et années à venir. Le deuxième objectif est de contribuer à la construction d'un écosystème plus solide qui puisse garantir le développement d'initiatives citoyennes dans un monde qui, nous l'espérons, ne fonctionnera plus comme avant. Ceci au bénéfice du bien commun.



« Nos sociétés vont devoir accélérer les transitions économique, écologique et sociale. **La finance solidaire sera un outil et un levier pour répondre aux besoins de financement des organisations de l'ESS.**

*La finance solidaire s'incarne chaque jour dans les **innovations sociales** qui se multiplient et qui doivent pouvoir essaimer sur les territoires. En appuyant l'émergence de ces initiatives, puis leur développement, cette **finance au service du bien commun** permet à tout un chacun de reprendre le contrôle sur son argent et ainsi d'être un acteur engagé pour les transitions nécessaires en cette prochaine sortie de crise »* précise Frédéric Tiberghien, président de Finansol.

11 propositions pour que la finance solidaire soit un levier de développement pour l'Economie Sociale et Solidaire

Dynamiser la collecte de ressources financières pour l'Economie Sociale et Solidaire, faciliter l'accès aux financements pour les structures de l'ESS et promouvoir un écosystème favorable à son développement : **Finansol et ses membres, plus que jamais mobilisés, partagent 11 propositions pour les plans de relance en France et en Europe.**

I. Dynamiser la collecte de ressources financières pour l'ESS

Proposition n°1 : Mieux encourager l'investissement des citoyens dans les entreprises de l'ESS

Proposition n°2 : Engager le gouvernement à faire paraître les décrets et arrêtés concernant le Livret de Développement Durable et Solidaire et fixer à 10% la part des ressources du LDDS afin de financer le secteur de l'ESS

Proposition n°3 : Encourager l'assurance-vie solidaire

II. Faciliter l'accès aux financements pour les organismes de l'ESS

Proposition n°4 : Remonter le taux de solidarité des fonds solidaires appelés fonds « 90/10 » (aujourd'hui compris entre 5 et 10%)

Proposition n°5 : Favoriser l'investissement dans les structures de l'ESS par les grands investisseurs institutionnels, comme les assureurs ou les caisses de retraite

Proposition n°6 : Renforcer les outils de garantie à destination de l'ESS

Proposition n°7 : Proposer un outil de garantie sur les outils de dette non bancaires (dont les Billets à ordre)

Proposition n°8 : Permettre aux associations dont l'activité dépend d'une tarification publique de constituer des fonds propres à travers la mise en réserve d'une partie de leur résultat d'exploitation

III. Promouvoir un écosystème favorable au développement de l'ESS

Proposition n°9 : Définir une taxonomie (c'est-à-dire un référentiel et une classification précis) de l'investissement social

Proposition n°10 : Favoriser l'accompagnement des structures en levées de fonds (notamment en amont : priorisation des besoins d'investissement, plans de financement, orientation vers l'offre de financement)

Proposition n°11 : Favoriser l'émergence de fonds d'amorçage de l'ESS aux niveaux français et européen

Découvrir les 11 propositions détaillées : www.finansol.org.

Agence Wellcom : Mélanie Decomps, Milène Cormier et Bastien Depond
melanie.decomps@wellcom.fr – milene.cormier@wellcom.fr – bastien.depond@wellcom.fr
01 46 34 60 60

A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France qui a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui plus de 90 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Epargne Salariale et de l'Actionnariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS), d'ESS France, la Chambre Française de l'Economie sociale et solidaire et de l'EVPA. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour, il existe près de 160 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org